

Bataillon "Louis d'Or"

- AVANT LE DEBARQUEMENT -

AVRIL - Dimanche après Pâques

Ayant appris qu'un car venait très souvent à Bourgeal, le chef de Compagnie Daéron François, donne l'ordre d'y mettre le feu....Un boche s'y trouve ainsi que des civils français. Le boche se rend et accepte de donner l'essence. Les Patriotes mettent le feu au car qui saute.

MEME Soir.- ABEL, GASPARD, et FERNAND aident un Polonais cantonné à gagner le maquis.

MELLAC - Mastard et un maquisard allemand descendent 2 officiers et 1 soldat à Querrien.

Mastard est tué lors de cet engagement.

MOIS DE MAI.-

Marcel Siquin, Le Grand Georges, Laurent (alliant) Mathie (Rosporden) Jean-Louis Cassagne font sauter à la dynamite deux locomotives en gare de Rosporden, à 3 heures 1/2 du matin.

L'une des machines est complètement détruite et l'autre hors d'usage pour plusieurs mois.

~~XXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXX~~

Le combat de la libération

C7 Groupe "JUSTICE"

21
7

ay
B
Part

MOIS DE JUILLET 1944

~~Mois de Juillet, effectif en activité :~~
~~1 chef de groupe~~
~~10 Hommes~~

Désarmé 2 soldats allemands-
Récupération d'une mitrailleuse et d'un revolver le 4, route
de Plougonven, vers 17 heures.
Attaque de 2 voitures, un camion et une voiture touristique,
2 soldats mis hors de combat, le camion dans le fossé dans
l'impossibilité de rouler, la seconde voiture réussit à s'en-
fuir.- récupéré 8 grenades et 2 revolvers, le 12 à 19 heures
avant le Fume, route d'Huelgoat.

Attaque de nuit d'un convoi de charrettes après cinq mi-
nutes de fusillade et d'explosion de grenades les Allemands
firent demi-tour, ayant vu le nombre important de l'ennemi
nous ne l'avons pas pourchassé, le 26 à 23 heures route de
Guingamp entre le Ponthou et Plounérin.

→ Le chef de groupe
signé : PIERROT.

n'avons pas reçu d'argent.

DOIT pour la paye :

I chef de Groupe	2.500 francs
10 hommes	20.000 "
	<hr/>
	22.500 Francs.

→ LE COMMANDANT ANDRE,

RAPPORT DUCdt DU BATAILLON BIR HAKEIM AU
COLONEL CHEVAILIER.

Dans toutes les Compagnies l'exercice militaire est très poussé. Hier en manoeuvres, les hommes de la Compagnie BIR-HAKEIM ont attaqué un village défendu par la LIBERATION. Allongés au fond des charrettes de paysans et recouvert de genêts, les F.T.P. ont pénétré dans le village, fait prisonnier l'état-major ainsi que tous les hommes et ceci en rien de temps.

La question pécunière reste encore angoissante. Les soldats n'ont pas un sou; pour le ravitaillement, également rien. Je m'occupe du recrutement des hommes de la région, ils veulent rester chez eux, n'ayant pas d'armes.

Le chef de la Cie LE BAUT a été déplacé et envoyé à la Cie BIR HAKEIM, par mesure disciplinaire. Marcel CLEDIC est provisoirement le chef de la Cie LE BAUT; la question d'habillement et chaussures vient

.../.

également au premier plan.

Beaucoup de nos hommes marchent en chaussons et sont vêtus d'effets boches, chose que les Américains réprouvent.

Le Commandant du Bataillon BIR-HAKEIM :

Jean KERDONCUFF.

J. Kerdoncuff

3^eème Bataillon

Bataillon Bir Hakeim

3

Compagnie CORENTIN COCHENNEC

Le F.T.P.F. FAVENNEC François.
Nom de guerre: NENEZ.
Groupe : Sans-Souci.
Cie : Bir-Hakeim.

Le Juin 1944, le F.T.P.F. FAVENNEC était désigné pour une mission de représailles à LANNEDERN, chez Mme LE SEAC'H. A été gravement blessé au bras par une balle de revolver (Melle LE SEAC'H). La balle est entrée par sa main gauche et sortie par son avant-bras.

A la suite de cette blessure, il a été hospitalisé à CARHAIX. Il n'est pas certain qu'il puisse recouvrer l'usage normal de son bras.

A PLEYBEN, le 7 Septembre 1944

Le Ct de Cie

CLOAREC

Fait

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS
DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR
(F. F. I. - F. T. P.)

COMITÉ LOCAL DE BREST
PORTE FOY

BREST, LE

194

Corventy Cochennec

6 aout 1944. a 9 H. 30

~~la liberation~~ entrée a Huelgant
des premiers éléments. FTP F.F.I

10 aout Corvent. Cochennec entre les premiers a Pleyben
11 aout Blessure aux jambes d'un jeune de 18 ans Marcel
Rassat Poing de Pleyben

Kleber -

année 1943. fut l'année de la création
des premiers 'marchés de Bretagne et du
Finistère, plutôt que de se rendre en Allemagne
les républicains du S.T.O. entre dans la lutte
clandestine, qui malheureusement ne peuvent
faire l'ouvrage nécessaire faute d'armes.
Les peannais, les disailléments, les sabotages,
ont nombreux. la ligne Paris-Brest et
Quimper-Brest est coupée 6 fois en 2 mois,
et ceci sans victimes civiles françaises.

Les décrets de famines pour l'armée Allemande
sont dans le Centre Finistère des décrets,
l'armement, un ennemi sont saisis, pendant dans la
département la lutte est engagée, la lutte
armée est facilitée par le patriotisme, de la
population, le même les mes des nazis ne
sont plus vus. le mes de mortaux est général
le 24/12/43. les femmes sont dans la lutte
et ceci depuis le début.

Port

Orinion

GAST. Poulcher S.

Anderné

~~Blanc~~ ~~Rouanetz~~

Scizmer

Lo quiffut.

Bomen

juillet Bemen

Rouanetz.

Rouanetz

Anderné

Lo quiffut

Rhyber chert

Mor ar

Port. Le Dan
(Furet)

CORAY

Termabab

Mellac

Trequevec

St. Ivois.

Pemezec

Pallaven

de Gilly

Rouanetz. mang

Loc. Equine

Saint. Trequevec

{ Carhuedic (Moket)
{ Muzgat

Carhuedic.

Bataillon Jongs Legull

Compagnie Corse

Bataillon Pont-Croix

Compagnie Culture

Compagnie Intendance

Bataillon 14 juillet

Compagnie Hoche

1^{re} Compagnie sous
main - Louis

groupe Justice

Bataillon VOLANT

1^{er} le 7. 2 ans.

Bataillon Poulouen

Bataillon Poudots

Bataillon de Proj. Lkes
Compagnie Barbuse
Compagnie Tunisie
Ce de Dr Jaud

Bataillon Louis 5^e
Compagnie Marescau

Bataillon giron +
Compagnie Aunis
Compagnie de gas
Compagnie de ves
Compagnie de Fus

Bataillon "Tous J'aveugre"
Compagnie KLEBER

Bataillon Tennant
Compagnie KLEBER

(6^eme Bataillon)
Bataillon BIR HAKEIN
Ce Corentin Cehermes
Ce de Bant
Ce Bir Hacheira
Ce Bin grov.

(Normandie)
Bataillon Chateauf Sur Faur
Compagnie Cartouche
Compagnie Bayeux.
Ce Fume
Ce Corse.
Ce Plouze
Ce Carbonne
Ce Agul

~~Secteur~~
Berstein

Lignes g n rales

Pr ant le d barquement

~~2~~ Carhaix Buelgat

Pen Tr 

1 Pley ben. Christ.
Saignes - Bermen

9 Pleyec Lef. - Sigun

8 Pennamez Port Croix

10 Plonevez Linnec Penven Pleyeffan

10 A Pleyhin Pleyvet.

12 Pley woul.

4 Lannec

6 Port Lannec. Pleyha

3 Kemabat.

13 Scaer

~~10) Pleyha & Pleyha~~

5 Pleyha

11 Bannec Lannec

(SA) Pleyha

~~10) Pleyha~~

11 Lannec

7 Lannec

Brest, le 17-8-50

Monsieur YVINEC, Secrétaire Départemental des F.F.I.
F.T.P.F. du Finistère, 237, rue A. France, St-Pierre-
QUILBIGNON (Finistère)

au Général Commandant la 3e Région Militaire à RENNES

En tant que responsable départemental de l'Association F.F.I. F.T.P.F. du Finistère et en tant qu'ancien Capitaine F.F.I., ex-chef du Bataillon Gilloux, il est de mon devoir de vous demander de bien vouloir nous faire connaître la composition de la Commission Départementale du Finistère chargée d'étudier les demandes de cartes de Combattant Volontaire de la Résistance. L'Association que j'ai la lourde tâche de représenter et de défendre les droits acquis par la contribution de ses membres aux combats clandestins et de la Libération, a fourni une partie conséquente des F.F.I. du Finistère, à savoir : 11 Bataillons, 46 compagnies, représentant un peu plus de 7.000 combattants volontaires de la Résistance; aussi, je pense en toute justice qu'il ne serait pas raisonnable de méconnaître cette contribution volontaire de 7.000 résistants, en ne désignant pas au moins un de leur représentant, ou dirigeant, pour faire partie de la Commission d'attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance.

Les anciens membres des mouvements O.S.F.T.P.F., que la commission d'homologation des unités, a reconnu comme étant les premiers qui ont commencé la lutte contre l'occupant depuis la date du 1-7-40, comprendraient difficilement qu'aucun de leur représentant ne soit présent à la commission chargée de défendre leurs revendications.

J'ose croire que les faits que je vous signale, contribueront à désigner en toute justice, les représentants les plus

qualifiés pour juger^{si} les postulants méritent le titre si glorieux
de Combattant Volontaire de la Résistance.

Je vous prie de croire, Général, à mes sentiments les plus
respectueux.

A. / **CADRES** : Commandant : GLEDIG Marcel
 C.E. : Teurmin Fernand
 C.T. : Stephan Jean -

3

Fait

B. / **CONSTITUTION DE LA COMPAGNIE** : Les premiers éléments de la compagnie

constituèrent le groupe JACQ (Jeunesse communiste) qui se constitua en Novembre 43. Ce groupe se livra à des actions de sabotage contre les lignes de haute tension de St HERBOT à MORLAIX en BERRIEN (Decembre 43) (Janvier 44) et la ligne de haute tension alimentant Le POUILLIC à Couzanet en LOQUEFFRET (Janvier 44) et des lignes téléphoniques de QUIMPER à MORLAIX en PLOUNEOUR-MENEZ (Novembre 43); attaques de camions transportant des troupes allemandes dans la montagne d'Arrée sur la route de LA FEUILLEE à PLOUNEOUR-MENEZ (Fin Janvier 44). Récupération de tabac à LANNEDERN (Novembre 43) . PIASSARD Jean-Marie sans domicile à TREDUDON en BERRIEN est tombé entre les mains de l'ennemi lors de l'attaque des camions allemands à la montagne d'Arrée en fin Janvier 44 . *Ferrier 1944*

Depuis Novembre 43 à ce groupe se sont joints de nouvelles recrues qui ont permis la formation de la Compagnie :

Stalingrad à BERRIEN
 VALLEY à St HERBOT
 REPUBLIQUE à LA FEUILLEE et BRENNILIS
 et JAURES à SCRIGNAC

C. / **ARMEMENT DE LA COMPAGNIE** a) Les armes récupérées sur l'ennemi :

2 Fusils à POUILLAOUEN en Juillet 43
 1 Mitraillette à BRASPARTS
 4 Fusils-Mitrailleurs et
 1 Mitraillette à LA FEUILLEE en Decembre 43
 1 pistolet en gare de SCRIGNAC en Decembre 43

b) De nombreux revolvers chez des particuliers
ARMES PARACHUTEES : Le 17 Juillet 44 la Cie a reçu un parachutage de 6 tonnes d'armes et de munitions sur le territoire de BERRIEN.

Ce parachutage comprenait :

60 Mitraillettes
 15 Fusils
 10 Fusils-Mitrailleurs
 5 Pistolets.

Dans la nuit du 22 au 23 Juillet 44 nous avons reçu un deuxième parachutage à PONT AR GARREC en LOCMARIA-BERRIEN
 Ce parachutage comprenait :

26 Mitraillettes et 4 boites de munitions et chargeurs
 200 Grenades
 5 Pistolets avec munitions
 6 Fusils-Mitrailleurs avec 60 chargeurs et munitions
 9 Fusils avec 27 cartouchières de telle et munitions

Ce dernier parachutage n'était pas destiné à la Cie. 2 hommes de la section spéciale se trouvant en patrouille dans les environs de LOCMARIA-BERRIEN ont fait les signaux avec leurs briquets et ont réussi à intercepter le parachutage. Ces armes ont servi à armer la Cie BIR-HAKELIM et en partie la Cie Corentin COCHENNEC. En outre nous avons cédé 10 Mitraillettes 6 Fusils-Mitrailleurs et 9 Fusils le tout avec munitions et des grenades. La distribution d'armes s'est opérée sous la direction et le contrôle du Capitaine LOZACH, technique régional.

/ **ACTIONS FAITES PAR LA COMPAGNIE** :

Sabotage des lignes de haute tension
 Ligne de St HERBOT-MORLAIX à BERRIEN en Decembre 43

.../.

et né Janvier 44

Ligne alimentant Le ROULMIC à GOUZANET en LOQUEFFRET en Janvier 44

En Octobre 43 le groupe JACQ (6 hommes) s'est rendu chez le Syndic à BRASPARTS (collaborateur notoire) et l'a obligé à donner sa démission et à récupérer environ 2000 francs et 1 vélo qui ont été amenés au Centre.

Fin D éembre 43 le chef de compagnie s'est rendu à MORLAIX avec un camion et avec l'aide du groupe William a récupéré une quarantaine de bottes et une dizaine de cirés dans un wagon de Défense Passive à la gare.

Fin Janvier 44 à la montagne entre LA FEUILLEE Et PLOUNEOUR MEHEZ, attaque d'un camion de soldats ennemis.

En Janvier 44 2 officiers ennemis abbatus à BERRIEN.

En Janvier 44 7 Feldgendarmes abbatus à LANDERNEAU.

En Mai 44 7 Feldgendarmes abbatus à PLONEVEZ (section Valmy)

Le groupe Commune (section VALMY) saute le tuyau de descente de l'usine électrique de St HERBOT (courant coupé 15 jours)

Le groupe 1789 (section Valmy) saute un poteau qui coupe toutes les lignes de POULMIC BREST MORLAIX et QUIMPER.

Les soldats COCHENNIEC et FLOCH récupèrent les tickets à LANDELEAU et revenant à COLLOREC abbatent un soldat allemand.

Les mêmes, le lundi de Pâques, abattent un sergent S.S. boche à PLOUVE.

Mars 44 - Les traites PAULY et sa maitresse sont tués à St HERBOT (groupe Commune)

Mars 44 - Le groupe Hervé (section République) attaque la prison de QUIMPER (St CHARLES) 17 Allemands tués sans aucune perte pour nous.

Janvier 44 - Le chef du détachement JAURES avec 6 Hommes désarme 2 soldats Boches à la gare de SCRIGNAC.

Lundi de Pâques - Déraillement d'un train sur la ligne MORLAIX-CARHAIX par le groupe JACQ .de nombreux soldats ennemis sont tués et blessés.

Depuis sa constitution aucune mission n'a été assignée à la Compagnie.

Le 3 aout un groupe S.S. en patrouille à KERLEONNET en PLOUGONVEN est entré en contact avec l'ennemi cantonné dans ce village. Au cours de cet engagement l'ennemi a perdu 2 hommes.

Le 4 Aout 1944 vers 10 heures du matin nous sommes avertis par deux paysans que l'ennemi prend position le long de la route de MORLAIX aux environs des villages du Mendy et de KERSEACH à environ 2 Kilomètres à l'ouest et au nord de notre Maquis.

Le Groupe S.S. est envoyé aussitôt en reconnaissance. Vers 11 heures ce groupe prend contact avec l'ennemi à KERSEACH 2 soldats ennemis sont tués et plusieurs sont blessés. Les nôtres sont contraints de se replier devant la supériorité écrasante de l'ennemi;

au cours de l'engagement le soldat PAUL MEVEL domicilié à SAINT_PODIEN LEON, est tombe aux mains de l'ennemi qui l'a enterré vivant

vers 15 heures les sentinelles de la section VALMY postées au village de LESTREZEC à l'extrémité sud du bois aperçoivent des soldats ennemis à 5 ou 600 mètres examinant le bois. d'autres apparaissent et mettent des mitrailleuses en position sur la colline qui domine le le bois. L'ennemi descend la colline par groupe de 4 ou 5 hommes.

Le 1er groupe de la section VALMY ouvre le feu avec son F.M. à 200 mètres 3 allemands tombe nt. L'ennemi se replie pendant que ses mitrailleuses ouvrent le feu. L'ennemi attaque en force et entre au village de Lestrézec . Le 1er groupe de VALMY se replie avec armes et munitions. Le 2ieme groupe de la section VALMY en position au village de ROCHEILLIAC.

Le détachement d'Ordano monte en renfort. L'ennemi étant en force les détachements VALMY et D^e ORDANO reçoivent l'ordre de se replier.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus ultérieurement l'ennemi a eu 27 tués. Un seul de nos hommes a été ~~tué~~ blessé.

Le chef du 1er groupe de VALMY, Jean GUERN s'est particulièrement distingué. Avec le feu de son P.M. il a tenu l'ennemi en respect pendant 3/4 d'heure.

En représailles l'ennemi a incendié 45 FERMES au village de Lestrezec. Le 5 Aout la Compagnie BIR-HAKELIM au cours des opérations de nettoyage à POULLAQUEN a abattu 20 soldats ennemis. Le 6 au Matin, le chef du 1er groupe Valmy, GUERN Jean a fait 24 prisonniers dont 4 blessés au bois de la Haie en LOCMARIA-BERRIEN.

Le 6 à midi le 1er groupe du détachement D'Ordano est parti à la montagne de BOTMEUR pour guider les tanks américains vers les nids de mitrailleuses lourdes allemandes. Après 3/4 d'heure de contact très violent nous sommes obligés de nous replier afin de laisser l'aviation alliée pilonner les positions ennemies: 3 soldats allemands abattus.

Durant toutes ces opérations l'état d'esprit des hommes fut excellent.

Le Colt du 3^{er} Bataillon

Yves

F.F.I.

6ème Bataillon

F.T.P.F.

Compagnie BIR-HAKEIM

PERSONNEL DE LA COMPAGNIE RESTANT A ARMER

10 hommes des communes de La Feuillée et Berrien désireux
de rentrer dans la Compagnie attendent d'être armés.

Pleyber Krist, le 16/8/44.

Le Chef de Compagnie,

①

Pley Ber . Christ

Suzner
Bemen

N'écrire que d'un seul côté, à l'encre et dans le cadre pointillé.

suicidé. ... a degoupille une grenade ets'est

Compagnie "LENINGRAD" toujours au RELECQ. Il faudrait des armes pour cette compagnie.

2 hommes: JEZEQUEL Robert et MOAL Victor ont rejoint les services de la Marine à LANDIVISIAU

Le chef du Bataillon "BIR HAKBIM"

YVES 100

21 Aout 1944
F.T.P.L.F.

Bon BIR HAKEIM

RAPPORT DU CHEF DU 6ème Bataillon au P.C.

La Compagnie BIR HAKEIM a rejoint PLEYBER CHRIST aujourd'hui venant de LA MARTYRE, 22 hommes en permission chez eux. Je m'occupe de faire rentrer les gars qui sous un prétexte quelconque ne rejoignent pas la compagnie

La section S.S. de la compagnie s'occupe de collaborateurs notoires à la FEUILLE et à BOTMEUR.

Le chef de compagnie CLEDIC Marcel les soldats RUMEUR Fois et GUILLOU Fois arrêtent le nommé LAURENT Georges, milicien, qui a vendu une centaine de Français et deux parachutages

La compagnie COCHONNEC descend à HUELGOAT aujourd'hui

La compagnie LE BAUT a arrêté 3 Miliciennes dans le courant de la semaine et 1 milicien, ce dernier, profitant d'un moment d'inattention de la part de son gardien a dégoupillé une grenade et s'est suicidé.

Compagnie "LENINGRAD" toujours au RELECQ. Il faudrait des armes pour cette compagnie.

2 hommes: JEZEQUEL Robert et MOAL Victor ont rejoint les services de la Marine à LANDIVISIAU

Le chef du Bataillon "BIR HAKEIM"

YVES IOO

RAPPORT DE YVES, COMMANDANT du
BATAILLON BIR HAKSIM
-:-:-:-

La compagnie BIR-HAKSIM est cantonnée à Loqueffret tous les soldats étant malades de la gale. Je les ai envoyés chez eux en permission régulière, afin de se soigner. Ils doivent rejoindre la compagnie dans le courant de la semaine.

La Compagnie LE BAUT est cantonnée à PLOUGASNOU. En quittant son cantonnement pour rejoindre PLOUGASNOU. Les hommes de la Cie LE BAUT ont laissé derrière eux une très mauvaise impression parmi la population civile.

LA COMPAGNIE COCHENNEC est toujours au repos
à PLEYBEN.

LA COMPAGNIE LENINGRAD cantonnée à PLEYBER-CHRIST en surveillance de la route BREST-PARIS. Au carrefour de la route MORLAIX-QUIMPER cette nuit, ils ont ramassé trois boches, qui partaient en direction de RENNES et tire sur une auto qui ne s'est pas arrêtée à leur signal.

Avec l'hiver qui arrive la question chaussure devient angoissante les hommes sont presque tous chaussés d'espadrilles et de sabots.

YVES IOC.

Pour copie conforme

QUIMPER, le 21.9.1944

LE COMMANDANT ANDRÉ,

JOURNEE DU 17 AOUT 1944.

Matinée :

Garde assurée en permanence au pont du RENDUIC, par deux hommes en armes. Trois hommes en corvée de ravitaillement. Exercice de tir ~~en~~ pour la 2ème section, la section étant de service dans la journée du 16 AOUT 1944.

Après-midi :

Deux hommes en armes en mission au bois du CUN, prendre des munitions et du matériel pour fusils mitrailleurs.

Matériel récupéré :

5 canons fusil mitrailleur - 2 ressorts récupérateurs - 3 caisses de munitions - 1 caisse de matériel, et 200 balles pour fusil allemand.

Ecole du soldat pour le restant de l'effectif disponible et inspection d'armes.

Le Ce de la Cie.

SPADA 2256.

F.T.P.

Cie " LE BAUT " - 3^e BATAILLON. Bât-Hakem 2

le 18

Le patriote Marcel DUBOIS, Cie " LE BAUT " , F.T.P.
2^eme section, a été blessé, Vendredi 18 AOUT, vers les 20 H.30
par des éclats, alors qu'il se trouvait en service au cantonne-
ment, lors du suicide de SALZINGER (Gestapo).

Le CE de la Compagnie.

Strope N° 2256

BATAILLON "BIR/MAKAIM"

COMPAGNIE "LE BAUT"

- - - - -

JOURNEE DU 16 AOUT 1944:

=====

Matinée .- Garde assurée en permanence au Pont du RENDUIC par deux hommes en armes.
Instruction militaire, école du groupe pour les sections disponibles.

Apré/s-midi.- Une section part en patrouille vers LESQUIFIU. R.A.S.

Nous avons trouvé un terrain de tir où les hommes disponibles ont tiré 5 balles par homme - fusil et F.M.

La 4ème. section, toujours aux ordres du Capitaine MARCHAND pour assurer le service d'épuration.

JOURNEE DU 17 AOUT 1944:

=====

Matinée.- Garde assurée en permanence au Pont du RENDUIC, par deux hommes en armes. Trois hommes en corvée de ravitaillement.

Exercice de tir pour la 2ème. section, la section étant de service la journée du 16 Août 44.

Après-midi.- Deux hommes en armes en mission au bois du CUN prendre des munitions et du matériel pour fusils mitrailleurs.

Matériel récupéré:

- 5 canons fusil mitrailleur
- 2 ressorts récupérateurs
- 3 caisses de munitions
- 1 caisse de matériel
- 200 balles pour fusil allemand

Ecole du soldat pour le restant de l'effectif disponible et inspection d'armes.

JOURNEE DU 18 AOUT 1944:

=====

Le patriote Marcel DUBOIS - Compagnie "LE BAUT" F.T.P. - 2ème. Section - a été blessé vers les 20h.30, par des éclats, alors qu'il se trouvait en service au cantonnement, lors du suicide de SALZINGER (Gestapo)

Le C.E. de la Compagnie
signé: SPADA 2256

Bataillon "Bin Hapem"

Rapport du C.A. - Cie "LE BAUT" F.T.P.F. - 1er Bataillon. 2

Journée du 16 AOUT 1944.

Matinée :

Garde assurée en permanence au pont du RENDUIC, par deux hommes en armes.

Instruction militaire, école du groupe pour les sections disponibles.

Après-midi :

Une section part en patrouille vers LASQUILION - RAS.

Nous avons trouvé un terrain de tir, où les hommes disponibles ont tiré 5 balles par hommes - fusil et MM.

La 4ème section toujours aux ordres du Capitaine MARCHAND pour assurer le service d'épuration.

Le C.A. de la Cie

SPADA 2256.

AVANT LE DEBARQUEMENT

JANVIER 1944

ABEL (christophe⁷ Moel) LOUIS d'OR (François Daéron
JEAN T '(Jean Thépet) ALFRED () incendie un car boche
stationné près de l'église de Scaer. Le car est entièrement brûlé

DERAILEMENT DE LA NUIT DU 18 au 19 MARS 1944 : d'un train de messa-
geries entre Bannaec et Nosporden.

Armés d'une mitrailleuse et de 2 revolvers.

Opérant avec des clés à molettes et 10 hommes (ABEL, LA FROUSSE,
GUILLEMOT, COTONNEC, Grand GEORGES, Roger GUILLOU, LEON (Jos Guil-
larm) LOUIS (François Daéron), Marcel SINGUIN, Louis STAMIAN, en-
lèvent les rails sur une longueur de 15 mètres environ - 10 minutes
après surgit le train qui part la locomotive et le wagon de queue
est précipités dans le ravin. Le trafic est interrompu pendant 24
heures. Le retour se fait sur Scaer sans incident.

2ème DERAILEMENT effectué au même endroit le samedi 22 Avril à

2 heures du matin. Les mêmes hommes aides d'HERVIOU Yves, Le FLOCH Ch.
PIRICU Marcel, HERPE Joseph, SINGUIN Pierre, Le FORT pierre, GICQUA-
LAY Job, Le GUIFF Jean, trois de Guisriff (Smile Derrien, Forlot,
Landrein) enlèvent les rails sur une longueur de 25 mètres, et se
replient aussitôt sous la pluie. Pierre Singuin heurte une voiture
hippomobile et se blesse sérieusement. Vers heures un train de per-
missionnaires boches arrive, et tombe dans le ravin à l'exception de
quelques voitures qui demeurent sur le ballast. Il y a de nombreux
mort et blessés.

Notes aux C. E.

Camarades

Après plus de 4 années de lutte sans merci contre le B
Boche et ses complices la victoire apparaît
Nos glorieux détachements qui sans armes ont sans
relâche attaqué l'ennemi sont aujourd'hui des bataillons qui
chaque jour écrivent les plus belles pages de l'histoire de
France. Malgré le peu d'armement dont nous disposons, nous
avons infligé des pertes irréparables à l'ennemi, permettant
ainsi à nos alliés américains d'accomplir beaucoup plus
rapidement leur marche victorieuse vers l'ouest. L'état-Major
interallié a reconnu l'efficacité et l'importance des actions
des F F I et juge à sa juste valeur la capacité de nos trou^{ps}
C'est une grande victoire pour la France mais il faut faire
encore plus! Nous avons complètement délogé les unités
Boches de Bretagne. A présent elles sont éparpillées un peu
partout sur notre sol et se livrent à des actes de barbarie
sans précédent. Nous avons le devoir de liquider complètement
ces groupes et de libérer nos villes et nos campagnes.
Mais déjà dès maintenant nous devons pouvoir apporter le
bilan de nos actions. Toutes les missions accomplies, tous
les actes d'héroïsme au combat, tous les faits d'armes doivent
être dits et écrits. Le courage de nos populations qui nous
apportent une si grande aide doit être signalé. Des citations
doivent être proposées pour ceux de nos combattants qui se
sont distingués au combat ou qui sont tombés en héros. Les
C. E. doivent faire ressortir au travers des communiqués

le combat de nos troupes et la qualité des commandements.
La France se bat aujourd'hui pour sa libération et son
indépendance. Il ne faut pas que la participation des Français
soit amoindrie parce que des quantités d'actions d'éclat
restent ignorées.

Les C. E. feront d'urgence un bref historique de l'unité,
indiquant comment elle s'est formée, autour de quels éléments.
Ils récapituleront les actions de l'unité avant le débar-
quement, après le débarquement, et depuis l'arrivée des blindés
alliés.

Ces récits doivent être très précis, indiquer les dates, les
heures, les lieux, les forces en présence, la préparation et le
déroulement des opérations, la repercussion de ces actions
sur les dispositions de l'ennemi.

A ces récits il faudra ajouter ceux des combattants sur les
actions qu'ils ont réalisées.

Une liaison journalière, régulière doit être entretenue avec
le Comité Militaire Départemental à l'échelon du Bataillon
et de même de la Compagnie au Bataillon.

Les C. E. de compagnie feront parvenir un compte rendu par le
canal du Bataillon.

Nous espérons que les C. E. comprendront que l'accomplissement
de cette mission est un devoir patriotique de la plus haute
importance.

Les comptes-rendus devront parvenir au P. C. du C. M. D. 48 heures
après réception de la présente note. Les C. E. répondront du
retard apporté.

St. C. E. Bien fraternellement
Chargé de l'É.M. des FTPF

Compagnie " KLEBER " F.F.I.

ETAT DE SERVICES

6

Nom: BRARD

Prénoms: André

Grade : Sergent du 1er Avril 1944

Fonction: Chef de Groupe

Kleber

re Inférieure)

voies ferrées
llement du maquis
de Deuarnenez ayant
ville.

Anne la Palud (Pres-

mpagnie à Beuzec Cap

mitrillé par des avions

ne valeur militaire , et
tout éloge. Toujours ve-

on pour la Croix de Guerre

1944

l Marcel
gnie Kléber



Compagnie " KLEBER " F.F.I.

E T A T D E S E R V I C E S

6-----

Nom: BRARD

Prénoms: André

Grade : Sergent du 1er Avril 1944

Fonction: Chef de Groupe

Date d'Entrée F.F.I. : 15 Janvier 1944

Date d'Entrée maquis : 1er Juin 1944

Date de démobilisation : 25 Novembre 1944

Adresse: 35 Boulevard Michelet - NANTES(Loire Inférieure)

A C T I V I T E

Avant le 4 Aout 1944

Opérations de sabotage des voies ferrées

Opérations pour le Ravitaillement du maquis

4 Aout 1944: Prend une part active aux combats de Douarnenez ayant pour résultat la Libération de la ville.

Début Aout 1944: Prend part aux combats de Ste Anne la Palud (Pres- qu'Ile de Crezen)

26 Aout 1944 : Participe à une action de la Compagnie à Beuzec Cap sizun.

Est blessé au retour, ayant été mitraillé par des avions incennus.

APRECIATIONS : Jeune Sous-Officier, animé d'une valeur militaire, et d'une conscience professionnelle au dessus de tout éloge. Toujours ve- lantaire pour des opérations périlleuses.

A été l'objet d'une perposition de citation pour la Croix de Guer- re.

Quimper, le 21 Mars 1944

Le Lieutenant FLOCH Marcel
Commandant la Compagnie Kléber



F.F.I.
Finistère -

BATAILLON "14 JUILLET"
COMPAGNIE "KLEBER"

Quimper le 22 Août 1944

RAPPORT DU CHEF DE LA COMPAGNIE "KLEBER" (Secteur de Douarnenez)

La Compagnie KLEBER, actuellement cantonné à l'E.P.S. de Douarnenez, comprend un effectif aproximatif de 150 hommes.

Cette Compagnie est en possession de 25 fusils, 1 fusil mitrailleur, armement récupéré aux troupes allemandes au moment de leur repli dans la presqu'île de CROZON.

La Section armée que nous possédons se trouve en ce moment en ligne et est aux prises avec les allemands. Il nous reste au cantonnement à Douarnenez, plus de cent hommes mais aucun armement; tous nos hommes sont remplis de bonnes intentions, mais, faute d'armes, je ne puis les contenter.

De ceci, il en résulte, que le moral des hommes tombe, et certains d'entre eux parlent déjà de "démission"

Pour éviter certains incidents, qui pourraient être mortels pour l'organisation F.T.P.F. dans le secteur de Douarnenez, je demande de toute urgence, qu'on nous envoie de quoi armer toute la Compagnie.

De plus, je signale que les groupements de Résistance: Liberation, Vengeance, O.R.A. sont de beaucoup mieux armés que les F.T.P. dans notre secteur.

Le Chef de la Compagnie KLEBER

Signé: MARCEL 18L5

Copie conforme
Le Cdt. ANDRE

A Quimper le 21 Septembre 1944

Rapport au Chef de Compagnie Adjoint, Commissaire au effectifs à sur les opérations menés depuis le 6 juin 1944 jusqu' au 26 aout 1944.

Ala veille du débarquement, les groupes de F.T.P.F. de la région de Douarnenez étant plus nombreux il fut décider de les grouper et de les organiser en compagnie. Aussi tôt l'organisation mise sur pied le travail commence.

Dans la nuit du 25 au 26 juin 1944 à la limite de Douarnenez et de Ploaré dans un magasin sis à proximité de la rue Van D'Argent nous enlevons en trois quarts d'heures une tonne quatre cents de sucre l'affaire menée avec célérité ne laisse aucune trace, tout est bien, et le groupe opérant composé d'élément des groupes Liberté et Discipline regagne sa base.

Semaine du 23 au 30 juillet : Nous placardons des affiches chaque nuit. Le mercredi 25 juillet dans la région de Kerlas nous menquons un attentat contre la personne du milicien Herpe dit Vitos domicilié rue De La Fontenelle a Douarnenez. Quatre coups de feu ont été tirés, sans autre résultat qu'une blessure à un millimètre de la carotide et une éraflure dans la région intercostale.

Semaine du 30 juillet au 6 aout 1944 : La pose d'affiches continue. Nous organisons un attentat contre les femmes Tanneau à Tréboul 9 coups de feu sont tirés 5 sur le père, 4 sur la fille, par pistolet 8,35. Les blessures ne sont pas graves: la fille porte 4 blessures à la tête, la mère une au haut des reins, 4 autres aux épaules et à la tête.

Le 3 aout commence la période d'activité au grand jour à l'annonce que les Américains sont arrivés à Fannalec, renseignements qui se sont avérés faux.

Le vendredi 4 aout vers 14h30 l'action commence. Apprenant par mes agentes de liaison que deux membres de groupement de résistance parlementent avec les Allemands de la G.A.S.I. je me présente armé et je ma fait ouvrir, toujours accompagné de mes agentes et de 3 hommes que j'accercle au passage.

Vers 15h45 nous avons fait 22 prisonniers tout leur armement tombe entre nos mains ainsi que les munitions. La résistance s'organise et avec l'aide des camarades des autres groupements malgré les faibles moyens que nous disposons encore car pour les hommes il manque des armes, nous sommes bientôt maître de la ville. Nous remontons sur Ploaré ou se tient la Kommandantur. Le siège commence et des parlementaires sont envoyés sans résultat. Entre temps nous faisons 30 autres prisonniers à la casemate de Plomarch. Vers une heure du matin le

samedi 5 aout une patouille sous l'impulsion de deux hommes du groupe Discipline, réussit à capturer 3 camions de dynamite malgré la présence de l'ennemi à 50 mètres, au lieu dit Pen-ar-Ménez. Aucun ne sait conduire et ils doivent conduire les camions face à l'église puis près de la grève de poré Cad où la dynamite est immergée. Vers la même heure nous attaquons un poste sur Poullan la position est extrêmement forte pour les dix hommes qui attaquent et nous nous retirons sans perte heureusement. A 5 heures du matin profitant de la demi obscurité l'ennemi essaye de regagner la ville et de reprendre la G.A.S.T. . Après des combats de rue acharnés nous le repoussons à nouveau vers Ploaré où notre ligne se stabilise et nous essayons le feu des canons et mortiers allemands la situation reste ainsi jusqu'à 13 heures où le Commandant F.F.I. de la place demande un armistice pensant ainsi épargner la ville car trois cents camions de parachutistes sont signalés à trois kilomètres cinq cent au nord-est de Douarnenez ainsi qu'un bataillon caucasien qui monte du sud-ouest avec trente canons. Le feu cesse à 13h45 nous devons rendre toutes les armes. Pour notre part nous escamotons une vingtaine de fusils, un F.M., et des munitions diverses. L'ennemi mène ce la population de représailles terribles. Un stratagème germe en notre esprit, il faut coûte que coûte joindre les alliés et demander d'envoyer un ultimatum au commandant de la place nous réussissons à passer accompagné de 2 agents de liaison, du chef de Bataillon "Le... .." et notre chauffeur. A Quimper nous voyons un Capitaine anglais qui rédige un ultimatum conçu en ces termes : " Les troupes alliées vont arriver d'un moment à l'autre. Si l'on touche à un seul civil ou combattant tous les Allemands seront tués." Le plis est transmis par notre chauffeur Gane Henri qui est retenu comme otage jusqu'au mardi à 0 heure., ou l'ennemi évacue la ville et la région avoisinante. La comédie a réussi. Pour nous, nous nous sommes rendus à Scaër espérant y trouver des armes. Rien. De passage à Quimper nous ramenons 10 fusils et 6 mitraillettes.

Pendant toute l'action nous n'avons disposé que d'un fusil pour 10 hommes (récupération sur les prisonniers allemands). La compagnie ne pouvait disposer à son origine que des armes suivantes, en ce qui concerne Douarnenez: 1 mitraillette, 1 vieux fusil, 3 pistolets 6;35 2 pistolets 7,65 et 3 pistolets de 9mm.

L'ennemi, le dimanche 6 aout incendie 7 maisons à Pen-ar-hoat en Douarnenez, mais l'ultimatum reçu abandonne son plan. Je tiens à signaler la conduite exemplaire de toute la compagnie et l'esprit d'abnégation avec lequel elle a entrepris toutes ses missions. Je tiens également à signaler les paroles de l'officier commandant allemand qui affirmait qu'avec 2.000 hommes de la même trempe il ne se serait jamais rendu.

(Lors des combats de Beuzec nous avons trouvé sur un cadavre allemand un calot KLEBER, celui-là pensait être à couvert car la formation KLEBER est considérée comme une formation terroriste. Il ne peut exister une meilleure référence).

Fait à Douarnenez le 1944

Le Chef de Compagnie Adjoint,
Commissaire à l'effectif :

COMPAGNIE " K L E B E R "

Reçues
Document déjà transmis
au chef de Bataillon
le 14 juillet >>

Rapport du chef de Compagnie adjoint,
Commissaire à l'effectif de la Compagnie "Kléber"
au chef de Bataillon *" La Tour D'Auvergne "*
Journée du 26 Août 1944.

2 Ex

Le 26 Août 1944, un camion appartenant à la commune de Douarnenez ramenait de Beuzec Cap Sizun à Douarnenez en empruntant la route communale, une section de F.T.P.F. d'un effectif de 43 hommes, sous le commandement du chef de Compagnie Le Floch.

Ce camion n'est revêtu d'aucun camouflage et ne porte aucun pavillon ni aucune marque précisant sa nationalité. Il est débâché et les hommes sont en uniforme bleu avec brassard et portent soit le calot soit le casque français (casque servant antérieurement pour la défense passive portant les initiales D P et repeints soit en gris soit en kaki). Le temps est clair et la visibilité excellente.

La section Le Floch a été relevée à 14 heures de la position de "Janvers" en Beuzec Cap Sizun où elle a combattu une partie de la nuit.

1° INCIDENT- A 2Kms 500 avant d'arriver au bourg de Poullan, un groupe de 7 avions de chasse paraissant de nationalité américaine et portant l'étoile caractéristique sont signalés se dirigeant droit sur nous. Par mesure de prudence et conformément aux instructions le chef de section a donné l'ordre à ses hommes d'évacuer immédiatement le camion et de se ranger le long de la route, contre le talus. Les avions passent très bas, à environ 30 à 40 mètres, nous leur faisons des gestes de sympathie, ils paraissent nous avoir reconnus. Tout danger étant écarté, nous reprenons le chemin du retour.

Handwritten signature/initials

2° INCIDENT - Le bourg de Poullan est dépassé, nous sommes à 4 Kms de Douarnenez, entre les bornes kilométriques N° 28 & 29, au lieu-dit "Len A Voi" entre les usines "Raffineries Nord-Océan Impérateur" et "Oscar Dall", nous apercevons à nouveau un groupe d'avions qui paraît bien être celui qui nous a survolé il y a quelques instants. Nous ralentissons pour évacuer si un danger quelconque se précise, mais nous sommes très confiants car nous pensons avoir été reconnus et c'est avec joie et de nouveaux gestes de sympathie que nous accueillons le premier avion qui vient de descendre en piqué sur notre voiture; à environ 30 mètres il se relève et disparaît derrière nous. Nous sommes entièrement rassurés. Mais voici un 2^{ème} avion qui a suivi le 1^{er}. Nous distinguons nettement les hommes dans la carlingue. 6 avions passent mais ceux-ci n'ont hélas pas imité le chef de file, car tous ont ouvert le feu sur nous. Le 1^{er} moment de stupeur passé et après avoir relevé nos morts et blessés, ce premier passage a fait 2 morts et 5 blessés, nous courrons nous abriter contre les talus car les avions reviennent sur nous de tous cotés et cela à 8 Reprises. Bien avant la fin des mitraillages le F.T.P.F. Kérével Louis, H E C dans la Compagnie "Kléber" s'est levé et a fait des signaux avec son veston.

Le bilan total de nos morts immédiats est de 5 et 14 blessés dont 3 grièvement qui ont été évacués sur l'hôpital de Douarnenez.

Balles recueillies : 4 à cone bleu
Bouilles vides : D M 43 : 5" rouge
S L 4 : 3

Fait à Douarnenez le 26 Aout 1944

Le Chef de Cie Adjoint
Commissaire à Kérével

- 414
- Chart. 2 à Landeleux (Part en May) - FT Cond (C. A. Lagard),
 1^{er} centre 2^{ème} division para-chutistes, rattachés de 48 h, 200-250 tirs.
 4^{ème} attaque couru Almond - Ty Boix (10 morts, autant de blessés)
 (Cie Bayers).
 5. attaque château de Trevaux 5 officiers tués. Réagère 2 mitrailleuses
 1 mortier (Cie Bayers).
 7. à l'Eau blanche, 15 allemands tués, bœufs: 1 mitrailleuse 4 fous, 1 lance
 fusée, 39 mines, 1 jouet de brasserie, 1 paire de jumelle, 3 camions (Cie Bayers).
 4 ans à Langalit 3 all. tués, 1 prisonnier, 6 ustens (Cie Bayers).
 8. à Langalit: 10 boches tués, 3 vols, 1 mitrailleuse (Cie Bayers).
 8. Cie Lisingrad: 4 FT en action mettant en fuite un groupe ennemi et
 fait 1 prisonnier.
 8. Cie le Pont: 2 all. blessés à terre.
 10. Cie la Pie: 9 allemands capturés: Bolayer (le Helle).
 Cie le Pont 2 Italiens et 8 all. prisonniers.

- 10 août. Cie Guélezin à Guélezin fait 23 prisonniers, tue 2 et blessé 1
 16 captifs sans compter
 Botchal 5 prisonniers sans flammes.
 10 Cie Cochennec capture: 6 all. dirigés sur St-Thégonnet.
 11. Cie le Pin: à Plourzean. 17 prisonniers 2 all.
 à Bolayer (Part en May). 14 all. capturés + 7 fous et 2 mitrailleuses.
 12. à Lurigne (Tro Harven). 15 prisonniers -
 à Bolayer (Part en May): 8 prisonniers + 8 fous et 1 vol.

- A Guélezin. attaque du Capitaine Pascal -
 13. à Dinan 2^{ème} Forêt - Landeleux - 3 boches tués (F.T. Cond).
 17. à Dinan F.T. avec gènes, puis 5 boches tués -
 21. FTP (selon S.S.) victoire près de Plourzean, fait état de
 8 edb américains -
 27. Boche mort de H. L. Lécuyer. (F.T. Cond).
 24. action exploitée (F.T. Cond).
 17. Entre Plourzean et Plourzean, 10 boches tués (Cie Bayers).
 à Plourzean, Kerléguer, 3 all. tués (Cie Cochennec).
 21. Cie le Pont, unité 3 mitrailleuses et 1 mitrailleur -
 3. Cie BH. 2 Boches tués à Plourzean (Kerléguer) -
 4. Cie BH. 2 boches abattus à Kerléguer (Sourzac). Attaque contre le camp
 de la Cie (15 Boches tués, 10 blessés, 1 FT blessé).
 5. Cie BH. à Poulleux par les blindés alliés 17 boches abattus -
 6. Cie BH. 22 prisonniers all. fait de La Haye (Huelguet).
 12. Cie de faulle: à Dinan 7 Boches tués, 2 prisonniers tués.
 4. Cie victoire: entre Châteauneuf et Carhaix à Portreffeur: 1 camion détruit,
 20 allemands tués -
 8. Cie Barbou: 2 prisonniers tués.
 19. Cie Barbou. prise de Huelguet, tue 10., réagère 1 cuisine brûlée, le baraquement
 50 fous de boches, 40 camions.
 29. Cie de faulle: capture 7 prisonniers à Kralon, mis en 1 FM, 6 Mamm, 1 mortier, 50 fous.
 4 et 5. Bat Gilmore. Opérations de Pontillon. 30 Boches, 2 camions détruits -
 + 28 B. tués de 5.
 11 et 11. Cie le Pin: 79 prisonniers B. Plourzean -
 Cie Cochennec: 25 prisonniers à Plourzean.
 7. Bat Gilmore: 25 prisonniers Guélezin.

Jan 47.

non date

- **ci** **st** **ignod** (S. Octalis) Chatsamun **i** Carling - attaque d'...
 - **con** **all** : 15 B. **600'** 1 FT. **600'** 1 **600'**
 - **ci** **st** **ignod** (S. sans nom) - **into** **spigit** **gamm** **in** **luc** **ade** : 58 **600'**

R.

juillet
44

- 24. Alim Amis, ment de 5.
- 25. Le Cas paroul Juillé m mission
- 30. Kambakou Francis Juillé m mission
- 30. 4 boches liés - Cie Le Fier
- 4. attaque 7 voitures ligée et 1 véhicule curi: 3 Boches liés et 2 tr.
- 15. Exécution de 2 miliciens - 24 - exécution d'1 milicien
- 26. attaque couron boche entre route et Gouffre vert: 8 boches
- 27. 2 F.T. liés à plan 1-19 (Cie Bayona).
- 27. Cas BH. milicien Laronne de Benin exécuté.

August. ci B.H. punit 2 frib all. e' Parlemony.

43

septembre

octobre

novembre

Décembre 43. Ci Bittakun atage cession all e' la Fribles -
ci B.H. abt 2 officiers et 1 ^{patente} prisonnier.
Gottard

Ma
44

- Juin - X 8 groupe pilloux ^{vingt 3 fusils et 2000 cartouches - 2 adjuvants all. tr.}
 a Bolazec ^{1 mitrailleuse 1/2 m}
 9 - groupe pilloux ^{embuscade sur la route Montargis - 2 casiers,}
 (Lemoult) ^{1 carte cheminée Lemoult, 30 fusils tris -}
 6 - continuation: 19 fusils tris, 26 prisonniers -
 11 juin: Mont de P. Jac -
 12 - 2 - groupe pilloux: ^{banquet de nuit}
 16 - a la Fumelle (F.T. Grey) ^{1 bombe tris, 1 FTP tris, 1 FTP tris -}
 18 - Fielat gendarmes ^{attaqués par FT tris - 1 bombe tris & 1 bombe,}
 18 - 1 mitrailleuse ^{mitrailleuse}
 24 - 3 FTP ^{attaqués Faldandans de Chateaufort - 1 FT tris, 1 bombe}
 27 - Exécution Rasse ^{Pargent: 3 vols à main armée, 1 vol (ci Bourges)}
 29 - Ci Cochemme - ^{intentionnellement brûlé par un all. tris de}
 Bois de Boudrias (Coquiffit) - ^{5 all. tris, 1 bombe; le}
 chef de Ci et - 1 FT prisonnier -
 7 - Ci Holiand - 25 FT ^{attaqués} 55 B. de sous le camp des ^{Internes}
 3 All. tris, 1 bombe -
 20 - Ci Stelignad: en scène de ^{maquis de Lannidun attaqué}
 25 - Ci Stelignad: ^{déjà 2 avions all. en gare de Chateaufort.}
 26 - Entre Plévenez et Chateaufort des Fous, ^{organisa 60 all. tris 2.}

1944

Janvier.

Février. Cie B.H. récupérée à F.M. à la fin de la semaine et travaillée.
Cie B.H. abat 1 all. à l'abri.

Mars. 3^e Cie B.H. abat traité paraly et sa unité avec ~~autres~~ de l'abri

Avril 10. Cie B.H. abat un ~~nombre~~ de 55 à Phons.
Cie Halizac: ET abattant une réserve et gendarmes 2 javalencs all.

Januari 47.

43

Januari

Februari

Mars

April

Maj

Juni

15. 1947

Le 5 et 6 aout

La Colonne Ranki fut attaquée au Pont, Soudicou
- en Soudicou par les maquisards -

250 allemands tués - 35 tués maquisards et civils -
Certo - Historique -

Carhaus: pendaisons du 6-7-8-juin =

Huegact - 55 victimes de 1940 à 1944 -

Boerney - 15 victimes -

Fluorocou. Meuz - 9 tués dans la Résistance

Sizun - la fusillade à l'école des garçons (une stèle à
Roschid) (et aux alentours)

Le Tréhou - 5 tués en combat une stèle exécutée
par la colonne même par Com. d'Harveur le
16 aout 1944 -

Guimerch - 5 aout fusillade d'obase -

5-6-7 et 8 aout. La Colonne Ranki

trouva le maquis entre Soudicou - Chateaufort

Flanvez. du - Faou. Fleyber - sa fille et voisine

neut son son passage - jusqu'à Pont.

Repartitions des [?] - V.P. 8807 -
secteur de Poret.

secteur tenu par le Bataillon [?]
de Sandaneau à la rivière du Faou -

- 1^{re} Compagnie. Amis - à Dirinon -
 - 2^e Compagnie. P. Gau à Eperhet
 - 3^e Compagnie. Leves - à Douala
 - 4^e Compagnie. Si Fou à Sogonna. Douala -
- P.C. du Bataillon - à Douala -

Mission interdite toute infiltration ennemie. Les Directeurs
de l'intérieur.

empêche. les débarquements allemands sur la côte et
baies. compris entre la pointe de Portivice et Mouty. me.
Progresser les directeurs de Plougastel. Douala, jusqu'à la
destruction ou la reddition des unités ennemies.

Missions remplies avec succès, malgré le bombardement par
ennemi par les allemands -

Remarques - : Destructeurs systématiques par de l'artillerie et
l'aviation américaine de Plougastel. et environs -
au lieu de faire avancer l'infanterie ?

Difficultés rencontrées.

Eors de la prise du Fort de l'Armorique par une section
de la Compagnie Amis, 7 une trentaine d'Allemands furent
Capturés par les V.F.I. et évacués, 7 évacués pour
être conduits au P.C. du Bataillon -
lorsqu survint une unité américaine qui sous la

menace des armées, ~~du~~ du les
prisonniers belges aux Américains.

Incidents: Après la prise de Plaugastel, l'ordre fut
donné de récupérer toute les armes et munitions
tout le matériel militaire, pouvant servir à l'équipement
et à l'armement de la nouvelle armée Française ~~général~~
~~nos prisonniers~~ &

A Plaugastel restait énormément de matériel de guerre.
une ~~seule~~ deux groupes furent désignés pour récupérer ce
matériel, mais cela ne fut pas vu d'un bon œil, par
certains habitants de Plaugastel, et surtout, par les
Américains, lors d'une tournée de récupération, ~~les hommes~~
~~un~~ un groupe de 12 hommes fut encerclé, menacé de
mort, et désarmé, conduit à Sauterneau, pour y être
jugés, comme pillards et fraudeurs, il fut heureux que le
Lt lieutenant, qui conduisait ce groupe, commandait
l'anglais, il put donc donner les instructions à ses hommes
et les demandes de rester calmes.

Les ~~hommes~~ soldats de (F.F.I.) furent emprisonnés à Sauterneau, et
attendant la décision du général Américain, ~~for~~ pendant
15 jours, ils furent gardés à vue, et aucune décision
ne venant à leur sujet, ils furent libérés par leurs
Compagnons Français et rejoignirent leurs unités.

cette affaire fut du bruit à l'époque et nos alliés
Américains, n'ont gagné, pas en population occupée de la

PARIS, le 2 février 1963

CIRCULAIRE D'INFORMATION
AFFAIRE DE PARAMÉ

Aux membres du Bureau National
et du Comité départemental d'Ille & Vilaine

Nous venons d'apprendre plusieurs décisions judiciaires.

I-A ST MALO : le tribunal de Grande Instance, sur la validité de l'assemblée générale convoquée par l'administrateur, a donné complète satisfaction à l'adversaire.

II-Devant la Cour de Cassation :

a) La cour de cassation a DEBOUTÉ Louis Pétri du pourvoi que ce dernier avait formé contre un arrêt de la cour de Rennes relaxant Robert Vollet du chef de diffamation.

b) La cour de cassation a CASSE un arrêt de la Cour de Rennes confirmant un jugement du tribunal de St Malo déclarant nul le bail de location consenti pour la maison de Paramé par l'Association départementale à l'Association nationale.

+
+ +

On constate que la procédure garde son allure générale. A St Malo, très généralement nous sommes tenus en échec. Même quand nous avons réussi à prouver des fraudes certaines, les jugements qui les constataient que la direction de l'association départementale et la disposition de ses biens devaient rester à l'adversaire. *est un fait*

A Rennes devant la Cour, nous avons pu dans les cas de principe les plus importants faire triompher nos thèses. C'est ainsi que nous avons fait juger que tous les actes de nos adversaires étaient nuls depuis le 15 août 1958, et que seul le bureau de 1954 était régulier, bureau dans lequel nos amis avaient la majorité (et le quorum). C'est ensuite, et ensuite seulement, qu'un administrateur se substituant au bureau de 1954 a été désigné. Jamais - malgré nos demandes - cette mesure n'avait été accordée au temps où Pétri dirigeait en fait l'Association en s'appuyant sur des bureaux dont il avait fraudé la composition.

L'administrateur a accompli sa mission en donnant satisfaction aux thèses de Pétri, et cet état de fait a été homologué à St Malo. D'où la nécessité d'envisager l'appel.

Mais il est réconfortant de constater que devant la cour de cassation, par contre, la justesse de nos positions a toujours été reconnue.

.....

Nous avons toujours soutenu que le bail qui consacrait nos droits dans la maison de Paramé n'aurait pas dû être annulé dans les conditions où il l'a été. La cour de cassation et nous donnant satisfaction, a rétabli les choses. Cet arrêt de principe aura des conséquences pratiques importantes.

+

+ +

Ces brèves observations montrent que notre Association doit continuer à faire face, dans des conditions locales très difficiles, à l'attaque en règle entreprise contre sa section d'Ile & Vilaine, ses oeuvres sociales, et disons-le, son honneur.

Elle doit continuer à relver le défi, et renforcer son action, notamment en dénonçant devant l'opinion publique, les errements dont elle est victime.

LE BUREAU NATIONAL :

COPIE

JACQ Louis
Nl. 001554
Maison Centrale de Nîmes
(Gard)

Association Nationale des Anciens
Combattants de la Résistance
Française
27, Bd. des Italiens
PARIS 2°

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre honoré du 20 octobre 1953.

Je me permets aujourd'hui d'attirer
votre bienveillante attention et ce faire, je ne puis qu'évoquer
le souvenir de la période sombre où vous eûtes tant à souffrir
pour la cause d'une France libre, quand l'occupant poursuivait
ceux qui malgré tout ont voulu lutter.

Je vous expose les quelques faits, sur
votre demande, qui sont à la base de ma situation actuelle :

Né le 5 septembre 1924, à Landudal
(Finistère), j'avais dix neuf ans à l'époque où ils se situent.

Arrêté par les Allemands, en 1944, je
fus incarcéré à la prison de Quimper (Finistère) sous l'inculpation
de sabotage à l'Armée. Ayant appris indirectement que le
verdict prescrivait la déportation aux mines de sel d'Erfeüt en
Allemagne, je m'évadai le 1er juin en compagnie d'un camarade
co-détenu nommé Pierre DAGON et, comme nous étions bien connus
à Quimper, nous partîmes nous engager au groupe Goleanap à la
Feuillée (Forces Françaises d' l'Intérieur).

Ayant vite acquis la confiance de mes
chefs, je reçus les missions les plus secrètes et les plus
périlleuses à exécuter : l'une de celle-ci devait m'être néfaste
dans le courant du mois de juillet 1944 :

Avec l'ordre verbal d'effectuer la récupération
d'un stock de pneumatiques en dépôt chez Monsieur
MADEC à Saint Martin des Champs (Finistère), je me présentai au
domicile de ce dernier et me heurtai à un refus catégorique. Je me
retirai ainsi que mes camarades sans rien emporter et correctement

Voilà tout ce que comporte la tentative
de vol qui est reprochée et les présomptions mêmes sont négatives.

Après cela, mon co-accusé qui était à
cette époque un inconnu pour moi, observa à mon égard une attitude

~~XXXXXX~~

toute différente en exerçant une subjugation qui devait fatalement me conduire à ma perte. Monsieur BECAM (faux résistant) qui prétendait donc être un héros de la Résistance s'ingéniait à me faire comprendre que le devoir de vrais patriotes était de traquer les mauvais Français et particulièrement les fermiers de son entourage qui s'enrichissaient en vendant tous leurs produits aux Boches, ajoutant que la première des choses à faire était de leur prendre ce qu'ils possédaient indûment.

C'est ainsi que BECAM et son locataire (non résistant) nous conduisirent, Pierre DAGON et moi-même chez trois propriétaires différents, collaborateurs notoires (officiels après enquête en 1944 mais blanchis en 1950 lors du procès) qui surent éviter la vindicte de la Justice après la Libération. Le but qui était de leur faire verser une part de l'argent malhonnêtement acquis à l'ennemi, fut atteint sans employer aucun moyen coercitif, ces personnes nous remettaient les sommes exigées. La somme totale fut divisée en quatre parts et la mienne propre (sauf les pièces d'or et titres) fut affectée à mes dépenses dans la clandestinité et ainsi à beaucoup de mes camarades.

Lors de l'instruction, je n'ai jamais avoué avoir dépensé cet argent dans la clandestinité avec mes camarades, car le Juge d'Instruction voulait poursuivre les recoleurs.

C'est tout ce que je dirais des faits dont je n'ai jamais essayé de me disculper mais qui, néanmoins, ne sauraient mériter toute la rigueur de la peine de 10 ans de travaux forcés qui me fut infligée par la Cour d'Assises de Quimper, le 13 octobre 1950.

Je suis incarcéré depuis le 29 mars 1950, sept ans après le délit. J'ai bénéficié des grâces collectives du Président de la République, soit un an en 1951 et dix mois en 1953, mais par contre j'ai fait plusieurs demandes personnellement sans appui de personne, celles-ci ont toutes été rejetées: Nous, les Résistants emprisonnés, nous sommes trop mal considérés par la Société et particulièrement par les magistrats. Mais, par contre, j'ai connu beaucoup de collaborateurs dans les prisons, ou plutôt des assassins à gages qui ont été libérés après avoir accompli trois ou quatre années de prison tel que l'ancien commissaire principal de Lille condamné à mort et beaucoup d'autres que j'ai connus, que je ne tiens même pas à les citer, enfin bref, mon délit est insignifiant à côté de leurs assassinats, et je suis pourtant toujours derrière les bafreaux. J'ai fait mon devoir, j'ai répondu à l'appel du Général de Gaulle: "Pillez, volez les collabos, mais n'allez pas en Allemagne".

A la fin des hostilités, le Réseau de Résistance où j'étais engagé ne m'a jamais rien donné, ni habit, ni remboursé ce que j'avais usé pour elle pendant mes activités.

Je joindrai simplement les pièces attestant de ma présence régulière sous les drapeaux et de ma conduite.

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante in-

...
intervention auprès des autorités judiciaires compétentes en vue d'obtenir le bénéfice d'une mesure de clémence en tant que délinquant Résistant pouvant bénéficier de l'application des articles correspondant à la loi d'amnistie du 5 janvier 1951. Je rentre dans toutes les clauses sauf le certificat de versement au réseau ou la dépense de cette partie d'argent dans la clandestinité. J'ai écrit trois fois à mon chef de réseau : Monsieur Yves ROUSSOUAL † QUINIOUALCH- BERRIEN (Finistère) à ce sujet. Il n'a pas même daigné me répondre.

Après les hostilités, j'ai repris la vie civile, en exerçant honnêtement ma profession de menuisier-ébéniste et je n'avais rien à me reprocher. Ma conduite a toujours été bonne. Je me suis marié le 27 octobre 1948 avec Cécile Le LOC'H demeurant actuellement au Ducor-16. LE BOUGEN- BREST (Finistère). Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de vouloir bien agréer l'expression de ma très haute considération.

JACQ

Nîmes le 1er/11/1953

COPIE

A T T E S T A T I O N

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Je soussigné Capitaine Yves ROUSVOAL,
Commandant anciennement les F.F.I. de la région du
Huelgoat, certifie avoir incorporé dans la Résistance
le 3 juin 1944, le nommé Louis JACQ.

Il a participé à diverses actions de sa-
botage contre la machine de guerre ennemie, à plusieurs
expéditions punitives contre les collaborateurs et les
traîtres.

Toujours volontaire pour les missions
risquées et délicates, a fait preuve de dévouement re-
marquable et d'un courage à toute épreuve.

A toujours eu dans la Résistance une conduite
exemplaire.

Morlaix, le 3 Décembre 1945

Le Capitaine ROUSVOAL, Commandant
la Base Aérienne Morlaix
Commandant d'Armes de la Place de
MORLAIX

Signé : Rousvoal

COPIE

R.T.
GOUVERNEMENT PROVISoire
DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE
-0-0-0-0-0-

Détachement de l'Armée de l'Atlantique
-0-0-0-0-0-

118° REGIMENT D'INFANTERIE
-0-0-0-0-0-

CERTIFICAT INDIVIDUEL

Le Soldat Nom et Prénom..... JACQ Louis
Né le.... 5 Septembre 1924 à LANDUDUL (Finistère) a servi
Volontairement et avec Honneur dans les Forces Françaises de
l'Intérieur du 3 juin 1944 au 1er décembre 1944 au

118° R.I. (Unité) du 1er-12-44

Fonction exercée.... Fusilier Valtigeur

Actions auxquelles l'intéressé a pris part

F.F.I. du 3 juin 1944 au 1er Décembre 1944

Front de LORIENT du 1er Août 44 au 15 mai 1945

Blessures..... néant

Citations..... 1 citation à l'ordre du Régiment

A.....

Le.....

Lt. Colonel JOUTEAU
Commandant le 118° R.I.

11

NOTICE
ARRONDISSEMENT
COMMUNE
NOM DU CORRESPONDANT

QUEST. MARTIN
1871

Buzes - cap Ezim

9

[Handwritten scribble]

[Handwritten scribble]

RAPPORT DES OPERATIONS EFFECTUEES DEPUIS L'OCCUPATION
ALLEMANDE PAR FLOUCH MARCEL, Lieutenant F.F.I. né le
25 Novembre 1922 à Douarnenez (Finistère)

de la 4^e période

AVANT FEVRIER 1942; date d'entrée dans la Résistance.-

Entré à l'Ecole de Maistrance de Brest, le 1er Octobre 1939.
Parti en Angleterre le 18 Juin 1940, au moment de l'avance allemande.
Rapatrié par la force à Casablanca, malgré une tentative d'évasion
faite à Plymouth. Puni des suites de cette manœuvre à 15 jours de
prison effective, après avoir failli être renvoyé de la Marine. Cette
punition inscrite à mon livret matricule m'a causé de nombreux
préjudices depuis mon séjour dans la Marine.

APRES FEVRIER 1942.-

Enrôlé sur ma demande au groupement "FRONT NATIONAL", au début
de Février 1942, au cours d'une permission. Propagande par distribu-
tion de tracts, à Douarnenez d'abord, à Toulon ensuite, bien qu'a
failli être pris au passage de la ligne de démarcation à Langon.
reçois ces tracts par QUINIOU, fusillé en Juin 1942. En Février
je fais toujours de la propagande; déchirage des affiches Breiz-A
et allemandes, distribution de tracts.

28 Décembre 1943.- Tentative de déraillement à Rosporden, qui
échoue par suite de l'intervention d'une patrouille allemande. Je
suis en ce moment au maquis de Scaër. A la suite de cette opération je
suis atteint d'une pleurésie, et suis hospitalisé au Val de Grâce à Paris.

Je viens en convalescence, à la fin du mois de Février à Douarnenez.
Je rentre alors aussitôt aux F.T.P.F. dont l'effectif se compose à
peine de 20 hommes. Bien qu'étant en convalescence je participe
à tous les coups de mon groupe.

Participation aux opérations d'épuration et de ravitaillement
du Maquis, en Mars, Avril 1943.

Avril? Sommes attaqués par les troupes allemandes, à la suite
d'un coup de main opéré chez un négociant en vians. Sortons indemnes,
mais les allemands ont un blessé léger.

Fin de mois d'Avril. Sollicité par FERNAND, commandant les F.T.P.F.
dans le Sud-Finistère, actuellement décidé de prendre le commandement
d'une compagnie qui comprendrait les éléments F.T.P.F. de Douarnenez,
Plonévez-Porzay, Plogonec et Le Juch. Un mois plus tard la Compagnie
KLEBER, était sur pieds et comprend alors l'effectif total de 100 hommes.

Au début de Juin. Passage de 15 jours au Maquis. Je suis alors
en état de désertion avec la Marine depuis un mois, n'ayant pas rallié
mon unité depuis un mois.

L.../...

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Direction Interdépartementale de RENNES

SECTION DES PENSIONS
DU FINISTÈRE
6 Quai de l'Odéon
QUIMPER

Tél. 2-46

N° 26611

QUIMPER, le 20 JUIN 1949

LE DÉLÉGUÉ PRINCIPAL
DU MINISTÈRE DES A.C. ET V.G.

à M^{me}. V^e Guivarch - Normand
Place Guérin
Porest

Madame

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier de demande de pension d'ascendant que vous avez constitué le 17 janvier 1947 est toujours en instance dans mes bureaux, dans l'attente du certificat d'appartenance aux F.F.I. ou à la R.I.F. (Résistance Intérieure Française) de votre fils Guivarch, Vincent

Afin de me permettre de compléter ce dossier et de le transmettre au Service compétent du Ministère des A.C. et V.G. pour concession définitive, je vous prie de bien vouloir me faire connaître d'urgence si vous êtes en possession de ce document et, dans l'affirmative, m'en adresser un exemplaire, si vous en avez reçu plusieurs, ou une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de Police de votre résidence.

Dans la négative, votre demande de pension sera inscrite au titre de Victime Civile de la Guerre.

A noter que la pièce demandée est le certificat officiel délivré, soit par le Ministère des Forces Armées - Délégation Générale F.F.C.I. (pour les R.I.F.), soit par le Général Commandant la Région Militaire sur le territoire de laquelle s'est exercée l'activité résistante du décédé (pour les F.F.I.), et non des attestations de chefs de groupe ou de camarades.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

F. le Délégué Principal,



[Signature]

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Direction Interdépartementale de RENNES

---:---:---:---:---:---:---:---

Section des PENSIONS
DU MINISTÈRE
6 Quai de l'Odéon
QUIMPER
---:---:---

QUIMPER le

7 FEV. 1950

LE DÉLÉGUÉ PRINCIPAL
DU MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

à Monsieur le Général
Commandant la Subdivision Militaire
de VANNES

no 26611

Rappel

REFERENCE: Circulaire n° 025 TL/0429/II/E du Secrétaire Général aux Anciens Combattants en date du 25 Janvier 1945 relative à la constitution des dossiers de demande de pension des membres des F.F.I. et de leurs ayants-cause.

---:---:---:---:---:---:---:---

La circulaire citée en référence dispose que pour permettre l'étude du droit à pension les dossiers devront comporter:

1°- Pour les services antérieurs à l'incorporation dans les Forces Françaises de l'Intérieur, le certificat d'appartenance à ces formations, délivré par le Général Commandant la Région Militaire sur le territoire de laquelle se trouvait la formation F.F.I. considérée, dans les conditions fixées par l'Instruction B 172/E.M.A. /1 du 12 septembre 1945.

2°- Une copie de la notification de l'arrêté ministériel d'homologation du grade acquis dans les Forces Françaises et la copie dont il s'agit concernant M. G. U. I. A. V. A. R. C. H. Vincent. Louis né le 26 janvier

1918 à Brest. entré dans la Résistance le 1^{er} octobre

1940. arrêté le 31 août 1942 condamné à mort et fusillé par les Allemands à Morlaix le 14 octobre 1942.

Ces pièces sont destinées à être annexées au dossier de demande de pension établi par:

M. V. Guivarch née Normand

Place Guérim à Brest

~~Veuve, tuteur des orphelins, représentant du sus-nommé.~~



BOURNEZANNES
Bureau au Courrier
Arrivée 9 FEV. 1950
N° d'entrée: 1963
Classement:

MINISTÈRE DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES
DE GUERRE

Formule 15
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 29 Novembre

Bureau des Fichiers & de
l'Etat-Civil Déportés

1947

37, rue de Bellechasse
PARIS 7°

Le Chef du Bureau des
Fichiers & de l'Etat-Civil
Déportés

Mention
"MORT POUR LA FRANCE"

à

ECD.2.CD.EL 203

Madame Vve GUIAVARCH

Ecole Guérin

BREST (Finistère)

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire con-
naître que le décès de :

Monsieur GUIAVARCH Vincent
Né le 26/1/18 à BREST
demeurant à BREST (Finistère) 8, R. Jules
étant survenu le 14 OCTOBRE 1942 Michelet
à MORLAIX (Finistère) dans les condi-
tions fixées par l'ordonnance n° 45-2717
du 2 Novembre 1945, j'invite, par ce même
courrier, le Maire de MORLAIX (Finistère)
à inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE"
dans l'acte de décès.

Veillez agréer, Madame,
mes salutations très distinguées.

Le Chef du Bureau des
Fichiers et de l'Etat-Civil
Déportés



adresser au C. A. T. de la 3^e Région
militaire Casernes Bon Pasteur
Rennes, une demande de
paiement de la somme
d'internement comprenant
1^o une copie du certificat
matériel M. pour la période
2^o une copie du certificat
d'appartenance aux F. F. I.
3^o une copie d'émancipation
pour les enfants

COMPTE TENU TRES SOMMAIRE DE L'ACTIVITE DANS LA RESISTANCE
de A. LE GUILLOU (né à Brasparts, Finistère, le 1er août 1920)

COMMIS DU TRESOR, CAPITAINE F.F.I.

CHATEAULIN (FINISTERE)

_____oOo_____

VILLE DE CHATEAULIN.

I- RESISTANCE PARNIATIVE PERSONNELLE (décembre 1942 à juin 1943)

a- Faire échapper Joseph LE MOAL domicilié au village de KERGOAT en LANNEDERN aux recherches de la Gestapo. Le cacher dans la ferme de M. BAUGUION au village de Quimill en CHATEAULIN pendant deux mois puis tenter de le faire rejoindre l'Angleterre par une filière du mouvement de résistance "LIBERATION" Joseph LE MOAL était recherché pour avoir hébergé puis fait rejoindre l'Angleterre à 3 aviateurs américains. Toute sa famille a été arrêtée et condamnée à mort. Famille très éprouvée par la guerre, 4 enfants: 2 prêtres dont un mort pour la France en mai 1940 tandis que l'aîné est prisonnier en Allemagne.

B- Distribution de fausses cartes d'identité, camouflages et conseils aux réfractaires S.C.O.

c- Distribution de tracts, inscriptions à la peinture sur la chaussée, ponts, etc...

II- RESISTANCE ORGANISEE.- (août 1943 à mars 1944)

A- ORGANISATION DU MAQUIS.-

a- Comité directeur et d'action. 6 membres de moins de 21 ans auxquels je donnais des ordres de travail. Chaque membre avait une fonction bien définie:

N°1- Jean CHARLES, 19 ans, quartier de la Plaine, CHATEAULIN
Organisation de comité et groupes F.T.P.F.

N°2- DARCILLON Louis, 20 ans, quartier de Prat-Guivarc'h, Châteaulin. Matériel de propagande (tracts, ronéo, machine à écrire, etc...)

N°3- Jean LE BERRE, clerc d'avoué, 21 ans, Grand(Rue, Châteaulin. Albert LE QUEAU, 19 ans, horloger, quai Carnot, Châteaulin. Secours aux familles des déportés, recherche et récupération d'armes. Recrutement d'éventuels maquisards.

N°4- Jacques POQUET, 19 ans, rue de l'Eglise, Châteaulin. responsable du matériel, armes, vivres, habillement pour maquisards. Liaison entre comité et maquis.

N°5- Louis BAUGUION, 20 ans, cultivateur au village de Quimill, Châteaulin, responsable paysan: comité paysan pour l'aide et soutien aux maquisards, groupe F.T.P.F. paysan.

Réunions clandestines de ce comité tous les lundis à 20 h au Tribunal dans abris de la défense passive ou au bureau de la perception de Châteaulin.

b- Comité d'entr'aide. M. et Melle GRALL, Place du Marché, Châteaulin. Pour le ravitaillement et l'habillement. Travail considérable. Aide très efficace.

a- Comité des ménagères. Mme POQUET et Mme CHARLES, quartier de l'Eglise, Châteaulin. pour le lavage du linge, le raccomodage, etc...

b- Comité des vieux. M. Emile BENIATE, quai Cosmao, Châteaulin, Collecte de vieux vêtements, de conserves, etc...

c- Comité d'entr'aide. (tendance religieuse) Melle ORY,

inspectrice des dispensaires de l'arrondissement, quartier du Pont-Neuf, Châteaulin.

- 1- Ravitaillement et habillement
- 2- Service sanitaire (médecin, pharmacien, infirmières)

d- Comité paysan.- MM. BAUGUION de Quimill et BAUGUION de Pen(ar-Pont en Châteaulin, LAVOLOT de Pen-ar-Pont, DANIELOU du Quinquis en Châteaulin: pour le ravitaillement des maquisards en produits de ferme. Employer comme domestiques de ferme des maquisards, réfractaires du SCO. Soutien moral et matériel aux maquisards.

e- Service des renseignements.- M. COIGNARD André, employé à la feldkommandatur à Châteaulin. Photographies des objectifs militaires à Châteaulin (photos d'un poste de D.C.A., d'une casemate, station de pompage, camp organisation Todt, etc...) dans des cantonnements allemands à Châteaulin; numéros de Feldpots, des compagnies, etc... Transmission des documents et renseignements à M. ARZEL, chef du 2ième bureau, Sud-Finistère.

B- APERCU DE LA TACHE REALISEE.-

En fin novembre 1943, 3 éléments:

3 belges dans une grotte préhistorique.

En fin décembre 1943, 15 maquisards dans la carrière du QUINQUIS à Pen(ar-Pont, Châteaulin, avec deux gourbis: l'un pour cuisine et salle à manger, l'autre chambre à coucher (lits superposés).

Au début de mars 1944, maquis encerclé par 600 parachutistes allemands. Matériel d'une valeur de 200.000 frs capturé ainsi que des documents avec échantillon de mon écriture.

Création d'un groupe F.T.P.F. à QUEMENEVEN qui effectua un travail de sabotage magnifique. Création d'un groupe F.T.P.F. à DINEAULT et à CAST, ce dernier se rattacha par la suite à celui de Quéménéven. Travail d'ensemble et de coordination avec les groupes de PONT-de-BUIS et de QUIMERC'H (déraillement, dépôts de munitions, etc...) création d'un groupe F.T.P. en donnant instructions à un séminariste.

C- ACTIONS EFFECTUEES ENTRE DECEMBRE 1943 ET FIN FEVRIER 1944.-

a- Organisation et réussite de 4 déraillements, 6 locomotives hors d'usage; 1 déraillement superbe: sous un tunnel. Arrêt du trafic ferroviaire: 4 jours.

b- 2 attaques d'embuscade pour récupération d'armes: 4 mitraillettes et 2 revolvers.

c- Récupération du contenu d'un dépôt de munitions.

d- Récupération à différentes reprises de tickets d'alimentation, stock de tabacs, etc...

e- 3 attaques sur une grosse entreprise (carrière du HUGUER en CAST) pour extraction de graviers et pierres pour constructions des fortifications de l'Atlantique. Arrêt définitif par la dernière attaque.

D- TRAVAIL EFFECTUE APRES MON DEPART PAR L'ORGANISATION QUE J'AVAIS MONTÉE.-

a- Récupération du maquis de Pen-ar-Pont au BUZIT puis arrestation de 15 maquisards un mois plus tard et fusillés à MOUSTERLIN en FOUESNANT le 15 mai 1944.

b- Parachutage de la mission interalliée afin de parachuter des armes aux patriotes du Finistère et d'y diriger l'insurrection.

E- ORGANISATION DE LA RESISTANCE DANS LE CENTRE-EST DU DEPARTEMENT DU FINISTERE- MAQUIS DE SPEZET, 1er MAQUIS DE BRETAGNE.-

Pour avoir un aperçu de la tâche réalisée, faisons parler les chiffres: Dès mon arrivée à SPEZET en mars 1944, il existait 10 maquisards can-

tonnés dans une ferme. Fin août 1944, l'effectif s'élevait à 550 patriotes.

Ces 10 maquisards possédaient comme armes: 3 revolvers, Forts de l'expérience du maquis de Pen-ar-Font, sans m'imposer à eux, je leur conseillai de se promener dans la campagne. Armés de baïonnettes, sabres, rouillés, fusils de chasse à broche, ils s'en furent persuadés et évitèrent ainsi les rafles qui ne cessèrent pas ensuite.

ACTION.

I- CAMPAGNE DU MAQUIS.-

a- 10 attaques de récupérations d'armes dont une avec 1 revolver sans balles et des gourdins. Une autre avec des fusils de chasse et des revolvers contre un camp de 55 allemands.

b- Une attaque massive de 60 allemands repoussés par 20 patriotes.

c- Exécution de 5 miliciens et Waffen S.S. dont le chef des G.M.R. de GOURIN: le Tyran.

d- 2 combats de défense contre des éléments de l'armée allemande chargés de la répression du maquis.

e- 2 actions de sabotage contre le matériel roulant allemand.

II- CAMPAGNE DE LA LIBERATION.- (du 3 août au 1er octobre 1944)

a- Le 4 août 1944 un combat de 3H à 100 patriotes contre 2.000 allemands. 80 boches tués, 1 patriote blessé. A noter qu'un des patriotes était un vieux poilu de l'autre guerre, grand blessé (jambe artificielle)

b- Le 4 août: un combat d'une heure à 15 patriotes contre 50 boches parachutistes (convoy automobile) le combat a pris fin faute de combattants du côté boche (tous tués)

c- Le 4 août. Combat d'une demi-heure entre 20 patriotes et 20 allemands. 5 boches tués, 3 prisonniers. Le reste en fuite.

d- Attaque d'un château contenant 400 marins allemands. Occupation du château.

e- Libération de CHATEAUNEUF-du-FAOU les 6 et 7 août, de PLEYBEN les 9 et 10, de CHATEAULIN, le 11; Libération de la presqu'île de Crozon en collaboration avec l'armée américaine que l'on n'avait même pas aperçue avant.

Dans cette campagne de la libération et du maquis, le bataillon que je commandais tua entre 150 et 200 allemands et fit une centaine de boches prisonniers. De notre côté une trentaine de morts et une quinzaine de blessés.

Le Lieutenant-Colonel BERTHAUD

Forces Françaises Intérieures Chef Départemental F.F.I.

Chef départemental

Signé: R. Berthaud

Pour copie certifiée

conforme:

Le Lieutenant-Colonel CHEVALIER

P. le Général ALLARD, commandant

Chef d'Etat-Major des F.T.P.F.

la XIème Région Militaire:

Signé: Chevalier

Signé: COSTES

Le Président du Comité
Militaire National des F.T.P.F.

Ministre de l'Armement

Signé: Ch. TILLON



Châteaulin, le 2 Mai 1945

A. LE GUILLOU, ancien Capitaine du 21ème Bataillon "Stalingrad"
Champ de foire à Châteaulin.

à

J'ai l'honneur de vous faire connaître que deux P.F.I. de ma
unité ; le lieutenant Milin Marcel né le 20 Juin 1921 à Châteaulin
domicilié, route de Pleyben à Châteaulin (Finistère) et le Sous-
Lieutenant Guéguen Jacques né le 6 Mai 1926 à Spézet, domicilié au
village de Poulancef en Spézet (Finistère) ont été exécutés par
l'ennemi, savoir : le premier capturé et totalement disparu depuis,
le second, fusillé au faouet le 24 Juin 1944.

Au lendemain de la libération, j'ai effectué les démarches néces-
saires afin que les ascendants de ces deux braves officiers du
combat clandestin obtiennent la délégation de solde qui leur était
due régulièrement.

A ce jour, c'est à dire 20 mois après la libération du territoire
les familles n'ont pas obtenu la moindre satisfaction.

Je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité qu'il
y aurait de donner d'urgence satisfaction à ces familles, leur évi-
tant pas là même de se croire abandonnés totalement dans l'indiffé-
rence générale.

Il m'est pénible de vous signaler la situation matérielle et
financière des familles intéressées.

En ce qui concerne la famille Milin, le père âgé est malade et
constamment alité tandis que la mère se déplace péniblement en
raison de son âge. Leur fils était leur seul véritable soutien mal-
gré qu'un autre fils serait en Amérique sans avoir conservé de
relations avec sa famille en France. Une tierce personne Madame
Quillien, employée des P.T.T. une voisine est dans l'obligation de
venir en aide matérielle et financièrement aux parents du
lieutenant Milin pour qu'ils ne vivent pas dans l'abandon le plus
complet.

En ce qui concerne la famille Guéguen, le fils fusillé était
l'aîné et derrière lui la "nichée" est imposante. La famille indi-
gente exploitée ne possède ferme dont elle est locataire. La mère
est venue en Septembre 1945 en larmes me demander 5.000 F pour
acquitter son fermage. Le G.O.S.O.A. a bien voulu sur mon interven-
tion lui accorder un secours de 5.000 F. C'était le premier secours
que cette famille a reçu, depuis elle n'en a obtenu aucun.

Il est extrêmement urgent et important de ne pas surseoir dé-
avantage à la mise en paiement des délégations de solde auxquelles
ces familles ont le droit d'après la loi et les instructions en
vigueur.

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute et bienveillante
influence près le de l'administration militaire compétente pour
un règlement rapide et définitif des délégations de solde qui sont
dues aux familles de ces deux vaillants combattants de l'intérieur
morts pour la libération de la patrie.

Les dossiers des délégations de solde en question se trouvent
au H. A. T. Caserne Bon Pasteur à Rennes.

Les demandes d'allocations militaires formulées par les familles des intéressés ont été rejetées s'agissant de combattants officiers.

La notification des rejets priait les familles d'adresser au C.A.T. Caserne Bon Pasteur à Annes une demande de délégation, ceci au lendemain de la libération les formalités nécessaires furent immédiatement remplies. Depuis les familles intéressées attendent vainement.

Veuillez agréer,
respect.

l'hommage de mon profond

MINISTÈRE DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES
DE GUERRE

MODELE N°

REPUBLICQUE FRANCAISE

Direction Départementale

du : FINISTÈRE

CERTIFICAT

N° 29-96

Le Directeur Départemental soussi-
gné certifie, d'après les documents que
possède son service, que Monsieur GUIAVARCH
Vincent, interné à MORLAIX , né le
26.1.18 à BREST
a été fusillé le 11.10.42

Le présent certificat a été délivré
pour valoir ce que de droit.

Quimper, le 6 Février 1948

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

